
convenables; obtention d'un personnel suffisamment formé jouissant des appuis nécessaires pour l'organisme de vérification. La discussion qui suit porte surtout sur des questions d'organisation, en particulier sur les problèmes que pose la création d'un conseil exécutif efficace. On discute également de questions financières et du caractère confidentiel de l'information.

La deuxième séance, présidée par M. Ron Cleminson du ministère des Affaires extérieures du Canada, met l'accent sur les erreurs à éviter dans la constitution d'une inspection internationale. Chacun des participants est invité à préciser ou à signaler au moins une erreur (vraisemblablement commise dans le système de l'AIEA) qu'il conviendrait d'éviter dans le cadre du système de vérification des armes chimiques. Cette façon de procéder permet de mettre en évidence les questions clés discutées au cours de la conférence.

Il est mis fin officiellement à l'atelier par un discours de clôture prononcé par M^{me} Harriet Critchley. En référence à l'exposé de M. Keeley sur les similitudes dans les exigences de vérification entre la Convention sur les armes chimiques et les garanties de l'AIEA, elle fait observer que la plupart des discussions ont surtout souligné les aspects de faible similitude. Elle passe en revue ces divers aspects, c'est-à-dire les différences fondamentales, et affirme que les efforts collectifs des participants à la conférence ont abouti à un résultat positif, celui d'encourager la créativité pour définir les institutions, les processus et les techniques susceptibles de résoudre les problèmes réels que pose la vérification du contrôle des armes chimiques.